

# Master en sciences de l'ingénieur industriel - électronique

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ML505 Gestion, sciences humaines et sociales			
Code	TENE2M05	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	106 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Christine DHAEYER</b> (christine.dhaeyer@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus du bloc 2 des études de Master en sciences de l'ingénieur industriel. Il comprend de la Gestion opérationnelle et des Sciences humaines et sociales

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **S'intégrer et contribuer au développement de son milieu professionnel**
  - 5.2 Évaluer les coûts et la rentabilité de son projet
  - 5.3 Travailler en autonomie et en équipe dans le respect de la culture d'entreprise
  - 5.4 Manager des équipes
- Compétence 6 **Entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise**
  - 6.3 Intégrer les enjeux sociétaux, économiques et environnementaux dans ses décisions
- Compétence 7 **Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux**
  - 7.1 Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics
- Compétence 8 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
  - 8.3 Assumer la responsabilité de ses décisions et de ses choix

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme du module, l'étudiant(e) sera capable de

- Organiser une démarche projet pour atteindre la réalisation d'un livrable.
- Planifier les différentes tâches d'un projet.
- Animer une équipe projet et organiser l'information interne et externe.
- Comprendre l'esprit de la qualité.
- Pratiquer les outils d'amélioration de la performance.
- Evaluer et comprendre la stratégie de l'entreprise.
- Comprendre la structure décisionnelle de l'entreprise.
- Etablir le lien entre la structure organisationnelle de l'entreprise et la place de ses produits sur les marchés.
- Intégrer la gestion de production dans la structure décisionnelle.
- Maîtriser les méthodes d'organisation de la production.
- Pratiquer les indicateurs de performance.

- Connaître les outils d'amélioration.

Comprendre les différents mécanismes, paramètres et enjeux de la gestion du personnel, pouvoir se situer au sein d'une organisation et d'en comprendre les règles de fonctionnement, appréhender les principes de la législation sociale en vigueur et définir les stratégies propres à l'entreprise.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TENE2M05A Gestion, sciences humaines et sociales

106 h / 9 C

### **Contenu**

A travers l'ensemble des activités d'apprentissage, les concepts et théories suivantes seront abordés :

#### **Pour la partie Gestion opérationnelle :**

- L'entreprise industrielle dans son concept: comprendre l'entreprise, son organisation, les impacts financiers, les modes d'agencement et leur influence, les processus, les produits et les ressources.
  - L'analyse de la valeur
  - L'approche systémique
  - Méthodes de résolution de problèmes
  - Les méthodes de planification industrielle (PIC - PDP): planification et pilotage des flux, prévision de la demande, Gestion de stock et point de commande. Pratique du MRP (calcul des besoins et des charges). Le Juste à temps et le système Kanban.
- Les outils de la performance

#### **Pour la partie Sciences humaines et sociales :**

Les organisations : la structure organisationnelle et ses effets sur la décision, les contraintes de l'organisation formelle, les différents acteurs : la réhabilitation du rôle de dirigeant (diriger, déléguer, contrôler), les fondements de la motivation, les instruments de gestion, la dynamique du mode managériale, conduire un projet organisationnel  
Planification des ressources humaines : réflexion stratégique, prévision des besoins en RH, prévision de la disponibilité des RH, analyse de l'écart, planification des actions liées aux RH  
Introduction au droit du travail : le contrat d'embauche

### **Démarches d'apprentissage**

Cours magistral avec certaines parties pouvant être données en anglais, apprentissage par projet, séminaires et mises en situations

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Néant

### **Sources et références**

Gestion opérationnelle :

Management de la production, Concepts Méthode et cas 3ème édition; A. Gratacap, P.Médan; Dunod; 2009  
Operations Management in context 2d edition; F.Rowbotham, L.Galloway,M.Azhashemi; Elsevier; 2007  
Management Industriel et Logistique, Concevoir et piloter la Supply Chain 6ème edition; G.Baglin, O.Bruehl,L.Kerbache,J.Nehme, C.Vandelft – Economica , 2013  
La boîte à outils de la qualité, 4ème édition; F.Gillet-Goinard, B.Seno; Dunod, 2020  
How to implement Lean Manufacturing , Lonnie Wilson ;MacGraw Hill, 2010  
Pratique du Lean, Olivier Fontanille ; Dunod 2010

The structure and dynamics of organization and groups – E. Berne ; Grove Press Inc. , 1963

Coacher groupes et organisations – Frederic Vergonjeanne – Interéditions, 2015

Management d'équipe, 7 leviers pour améliorer bien-être et efficacité au travail – Jean Pierre Brun -Eyrolle -2009

Structure in Fives : Designing Effective Organizations, Henry Mintzberg, Prentice-Hall, 1983.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents sur Connected

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La note finale sera répartie de la manière suivante :

100 % évaluation continue + projet en équipe avec présentation orale non récupérable au Q3

L'étudiant(e) démontrera la maîtrise de ses savoirs et savoir-faire dans des situations de restitution de concepts-clés et d'analyse de cas. Il (elle) y démontrera sa capacité à mobiliser les cadres théoriques adéquats au problème posé, à les appliquer de manière correcte et complète et de proposer des pistes de solutions cohérentes avec son analyse dans la réalisation d'un projet et d'analyse de cas.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Prj	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s)

### Dispositions complémentaires

Ce cours n'est pas récupérable au Q3.

Si une des compétences fondamentales n'est pas acquise, la note de l'UE sera en échec.

Si l'étudiant demande une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation ou ne remet pas un travail en tout ou en partie, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE.

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

"En fonction de l'évolution de la pandémie liée au COVID-19, dans le respect des recommandations décidées par les Autorités compétentes, les activités alterneront, au besoin, entre du présentiel et/ou du distanciel.

Si la situation sanitaire l'exige, une évaluation écrite et/ou orale en mode distanciel sera envisagée. »

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).